

Renseignements / Inscriptions CQH
Module A

Strasbourg, 4-5-6 novembre 2011

*Pour de plus amples renseignements ou pour
recevoir les dossiers d'inscriptions, contactez:*

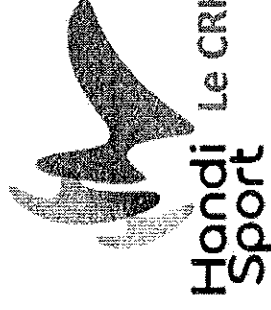
Comité Régional Handisport ALSACE

Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin
67035 STRASBOURG

Mail: alsace@handisport.org

Béatrice HESS – Présidente
06.58.28.67.89

Cécilia MUNCH – Chargée de
mission, Référente formation
03.88.26.94.20



Handi Sport Le CRHA organise son premier

COMITE
REGIONAL
ALSACE

**Certificat de Qualification
HANDISPORT
« Module A »**

**Le 4, 5 & 6
Novembre
2011 à
STRASBOURG**



CERTIFICAT de QUALIFICATION HANDISPORT (CQH)

- Le CQH s'effectue en deux temps: un premier module théorique (module A) d'approche du milieu du handicap et un second module spécialisé dans l'activité (module B) concernant plus particulièrement la pédagogie et le matériel adapté.
- **Pour qui?**
Toute personne, licenciée à Handisport, titulaire d'un diplôme professionnel du champ sportif (BEES, BPJEPS) ou d'un diplôme fédéral équivalent en termes de prérogatives souhaitant accueillir, intégrer, encadrer des personnes handicapées motrices ou sensorielles dans leur spécialité sportive.
- **Pourquoi?**
 - Pour acquérir les connaissances générales relatives au handicap et à l'environnement institutionnel
 - Pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place et l'animation de séances d'initiation, de perfectionnement ou d'entraînement (dans les limites des prérogatives de leur niveau d'encadrement valide) pour des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel.
 - Pour acquérir les compétences nécessaires au choix du matériel adapté à la pratique et au handicap.
- **Durée et nombre?**
Module A : 3 jours (21 h) – 20 personnes maximum par session.



- **Les incontournables sur le plan médical sont :**
 - Le module A restant une formation théorique, il semble important de multiplier et d'alterner les supports (vidéo, informatique) mais aussi d'organiser des échanges entre les stagiaires et des sportifs handicapés de façon plus ou moins informels.
 - Pour la physiologie neurologique : Neurone, SNC, hémisphères cérébraux, tronc cérébral, cervelet, moelle épinière, voie motrice principale, lésions, spasticité, syndrome lésionnel.
 - Pour les pathologies : blessés médullaires, hémiplésies, IMC, SEP, syndrome cérébelleux, paralysies périphériques, spino-cérébelleuses, myopathies, amputations, fragilités osseuses, déficients visuels et auditifs.
- **Contenu :**

L'approche physiologique de l'ensemble du système nerveux, les pathologies et leurs conséquences sur le plan de l'activité sportive, définition du handicap dans notre société (OMS), les aspects psychologiques, les bienfaits de la pratique physique ou sportive et le rôle de l'éducateur, le mouvement fédéral, le cadre législatif, les freins à la pratique, l'accessibilité, l'intégration et le projet individuel.
- **Cout de la formation:**

Frais pédagogiques (assurance comprise) + restauration :

 - 220 € pour les personnes ne disposant pas de prise en charge financière
 - 480 € pour les personnes prises en charge financièrement (organismes privés, organismes collecteurs paritaires, état, ASSEDIC...)

Le Comité Régional Handisport après la formation, sur présentation d'une facture acquittée enverra l'attestation de présence de participation du stagiaire à la formation.



